30 ans de coopération Ille - et - Vilaine Mopti

1984 - 2014

Mali

SOMMAIRE

✓ **Historique de la coopération p.3**

✓ **La coopération actuelle p.4**

✓ **Domaines d'intervention :**

- Sécurité alimentaire p.5
  - Filière lait p.5
  - Périmètres irrigués villageois p.6
  - Maraîchage p.7
- Appui au Conseil régional de Mopti et à la société civile p.8
- Hydraulique villageoise p.10
- Education p.11
- Education au développement p.13
- Activités Génératrices de Revenus p.14

✓ **Les Partenariats p.15**

✓ **Revue de presse p.16**

Jardin scolaire à Fatoma, au Mali

Plantation de pommes de terre en Ille - et - Vilaine pour les vendre et financer des projets de sécurité alimentaire au Mali

EDITORIAL

1984-2014, aujourd 'hui nous fêtons les 30 ans de coopération entre la région de Mopti au Mali et le département d 'Ille - et - Vilaine. Dès le départ, les élus du Conseil général ont souhaité que cette action soit aussi celle des habitants du département. Ils créèrent alors l ' Association Ille - et - Vilaine Mopti, « l ' AIVM » et la dotèrent d'un budget.

30 ans, ce n'est pas rien ?

M.A. EVENAT : Il faut imaginer tout ce qui a été fait, des centaines de puits, des dizaines de jardins avec, à chaque fois, des formations de soutien, des échanges paysans. Il faut imaginer tous ces jumelages scolaires, tous ces clubs Mopti qui se sont réunis des centaines de fois dans leur collège, tous ces enfants et adolescents qui se sont écrits, le nombre impressionnant de gens qui se sont mobilisés que ce soit pour recueillir des fonds, que ce soit pour concevoir et suivre les projets, les milliers de contacts entre Maliens de la région de Mopti et habitants d ' Ille et Vilaine, les voyages ici ou là - bas, tous ces chantiers de jeunes, toutes ces soirées " riz sauce", toutes ces réunions et leurs débats, tous ces gens qui se sont pris de passion. 30 ans, ce n'est vraiment pas rien.

C.TASCON-MENNETRIER : Effectivement ! Le travail dans la durée a permis de structurer l ' action du Département en tenant compte des évolutions survenues au Mali sur cette période, notamment l ' avènement de la décentralisation. L ' apparition des collectivités locales maliennes dotées de compétences importantes constitue un enjeu de développement essentiel. Ainsi, la création de la Région de Mopti, collectivité ayant en charge les champs du développement, de la formation professionnelle, etc. devait forcément avoir un impact sur la nature de la coopération avec le Département. Et c ' est naturellement, que les axes de la coopération ont été recentrés sur la filière laitière, la formation professionnelle, l ' appui institutionnel avec la création d' outils de mise en œuvre de politiques régionales.

M.CISSE : Que de chemins parcourus par nos deux parties depuis trois décennies. Quand le partenariat avec la région de Mopti a commencé, les volontaires d ' origine bretonne se sont retrouvés dans la région de Mopti si loin de chez eux. L ' esprit d ' éloignement s ' est peu à peu dissipé et depuis, plusieurs personnes originaires du département ont fait le déplacement jusqu ' à Mopti.
Au départ l ' initiative était basée sur des appuis à la dynamique associative des femmes. L ' objectif primordial étant d ' assurer coûte que coûte la sécurité alimentaire pour des populations en situation difficile.

30 ans après, comment voyez-vous votre action ?

C.TASCON-MENNETRIER : Aujourd ' hui, nous avons un cadre d ' action clair et opérationnel. Les décisions politiques concernant les projets de la coopération se prennent en concertation entre les élus du Département et de la Région de Mopti. A ce sujet, je salue les bonnes relations que nous entretenons avec le président Cissé. La mise en œuvre des actions décidées conjointement est effectuée par notre équipe, qui est expérimentée et compétente, avec l ' appui technique des services du Département. Ainsi, l ' organisation a permis d ' assurer une continuité des projets même pendant la grave crise qu ' a traversé le pays.

M.CISSE : Notre coopération a pu s ' adapter aux volontés des populations de part et d ' autre. Elle a évolué avec les contextes socio-politiques et enfin elle est restée fidèle, constante plus forte et imperturbable même pendant les moments les plus durs pour la région de Mopti. En 2012 et 2013 une fois encore et plus que jamais la solidarité des bretilliens s ' est manifestée par des soutiens multiformes aux populations de la région.
Trente ans c ' est aussi des grands changements et des innovations dans la coopération. Le transfert des savoir-faire du département vers les populations de Mopti a été assuré de façon continue. Parmi ceux-ci, il est indéniable que la structuration de la filière laitière fait aujourd ' hui la fierté de nos deux collectivités. La ferme-école est un témoignage concret et précieux de notre partenariat, qui contribue au développement de la région. Que de tentatives passées dans le domaine laitier avant la création de cet outil pour tous les acteurs de la région et au-delà.

M.A. EVENAT : L'AIVM est aujourd ' hui une fédération chargée de mutualiser les initiatives de ses associations adhérentes, de les accompagner dans la recherche de financement pour leurs actions, de promouvoir la solidarité internationale et l'éducation au développement.
L ' AIVM appuie la réalisation de projets portés par la société civile malienne principalement dans les domaines de l'hydraulique, du maraîchage, de l ' éducation et des activités génératrices de revenus.

Que signifie pour vous cette célébration « anniversaire » ?

M.CISSE : Cet anniversaire est une opportunité pour la région de Mopti de magnifier une fois de plus les excellentes relations que nos collectivités ont pu tisser durant les 30 ans. C ' est le moment de rendre hommage à la population du département et à tous ceux qui ont œuvré pour le renforcement de nos liens de partenariat, qu ' ils se trouvent en Ille-et-Vilaine ou à Mopti. Je souhaite que les actions de développement réalisées puissent davantage profiter à nos deux peuples.

M.A. EVENAT : Fêter les 30 ans, c'est fêter la constance et l'enracinement des bénévoles, fidèles dans leur engagement et ils ne sont pas les seuls!
Rien n'aurait été possible sans la détermination du Conseil général, rien ne se serait fait non plus sans l'implication des élus de nos communes qui se sont engagés aux côtés de leur association locale et de ces milliers de bénévoles.

C.TASCON-MENNETRIER : C ' est l ' occasion de remercier tous les acteurs de cette coopération : acteurs institutionnels, associations petites ou grandes, les chefs d ' entreprises, acteurs du monde médical, élus des communes qui ont noué des relations privilégiées là-bas. C ' est l ' occasion de remercier tous les habitants d ' Ille-et-Vilaine qui font vivre cette amitié entre nos deux continents. La crise vécue au Mali est venue renforcer ces relations humaines.
Je remercie tous les contributeurs qui agissent pour le développement local, l ' amélioration des conditions de vie, une solidarité et une citoyenneté internationale et je souhaite qu ' en Ille-et-Vilaine nous restions fidèles à toutes ces valeurs partagées pendant ces trente années.

Vice-Présidente du Conseil général d ' Ille-et-Vilaine	Présidente de l ' Association Ille - et - Vilaine Mopti	Président du Conseil régional de MOPTI
Clotilde TASCON-MENNETRIER	Marie-Andrée EVENAT	Macki CISSE

Historique de la coopération

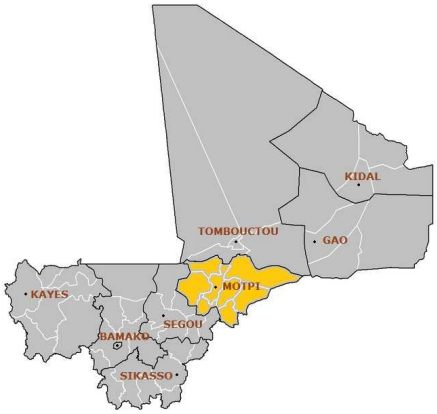

Le MALI

2,5 fois plus grand que la France
Langue officielle : Français
Langues nationales : bambara, peul, songhaï, dogon, bozo…

Population : environ 14,6 millions d'habitants
Indice de Développement Humain : 176e rang mondial sur 187 pays
Capitale : Bamako

La Région de MOPTI

Elle comprend **8 cercles** : Youwarou, Mopti, Tenenkou, Douentza, Bankass, Koro, Bandiagara, Djenné.

Population : 2,4 millions d'habitants (contre environ 1 million en Ille - et - Vilaine)
Principales activités économiques : agriculture, élevage, pêche, artisanat
Taux de scolarisation : 62%

Les différentes étapes de la coopération

La mobilisation des habitants d'Ille-et-Vilaine, représentés par l'Association Ille-et-Vilaine Mopti, s'est inscrite dans la politique de coopération décentralisée du Département d'Ille-et-Vilaine avec la Région de Mopti au Mali.

1984 - 1985 : une demande humanitaire
Le Mali est confronté à une grave sécheresse, le Conseil général répond à une demande humanitaire. L'association Ille - et - Vilaine Mopti est créée. De nombreux dons sont envoyés avec le soutien des associations « Tiers-Monde » actives sur le département.

1986 - 1993 : des actions de terrain suivi par des volontaires
La mise en œuvre des projets est confiée à l'Association Française des Volontaires du Progrès. La coopération s'inscrit dans la durée, et le projet de développement rural se met en place en accord avec les cercles et les services techniques maliens. Ce projet comporte un volet hydraulique et un volet développement agricole.
Parallèlement, plusieurs associations sont créées en Ille-et-Vilaine et financent prioritairement des actions dans le domaine de l'hydraulique et de l'éducation. Des jumelages scolaires voient le jour.

1994 - 2000 : formation de techniciens maliens et décentralisation
L'idée émerge de former des homologues issus des services techniques maliens afin qu'ils puissent à terme remplacer les volontaires. Les associations françaises se déplacent au Mali et organisent des chantiers de jeunes. Parallèlement, la décentralisation au Mali s'opère. Les régions, cercles et communes sont créés entre 1993 et 1995 et leurs compétences sont précisées par décrets au début des années 2000.

Octobre 2001: une convention cadre de coopération décentralisée
Suite à la décentralisation au Mali, une Convention cadre de coopération décentralisée entre le Conseil général et l'Assemblée Régionale de Mopti (ARM) est signée. L'AIVM recrute des salariés maliens et un coordinateur français sous statut de volontaire international . Une équipe de 7 personnes est peu à peu constituée.

1er janvier 2009 : création du service Coopération Ille - et - Vilaine Mopti – CIVM
Les salariés de l'AIVM deviennent salariés de l'ARM. Le service de la Coopération Ille-et-Vilaine-Mopti (CIVM), financé par le Conseil général est créé au sein de l'ARM. La coopération décentralisée se développe sur quatre axes : la sécurité alimentaire, le tourisme solidaire, l'appui institutionnel à la Région de Mopti ainsi que l'appui à la société civile. L'AIVM poursuit ses projets, avec l'appui d'un technicien de la CIVM.

fin 2011 : recrutement d'un coordinateur malien
La situation sécuritaire liée à la crise que traverse le Mali oblige à écourter la mission de la coordinatrice française de la CIVM. Un coordinateur malien est recruté pour la remplacer et les activités de la coopération se poursuivent.
L'Assemblée Régionale de Mopti devient Conseil régional de Mopti dans le processus de décentralisation.

2011 - 2014 : la coopération ne faiblit pas.
La coopération se développe sur des axes de plus en plus maitrisés (formations, évaluation de projets, schémas de développement, réalisation de bases de données et de cartographies, création d'une filière semencière …).

La coopération actuelle

Des axes de coopération clairement définis

D'un côté l'Ille - et - Vilaine, en France, avec la volonté de coopérer et de partager des connaissances et de l'autre, la région de Mopti, au Mali, avec la volonté de s'ouvrir sur le monde et de valoriser ses potentialités.

De ces deux volontés est née et a grandi la coopération décentralisée entre le Conseil général d'Ille - et - Vilaine et le Conseil régional de Mopti appuyée par une société civile impliquée.

Une convention tripartite a été passée entre le Conseil général d'Ille - et - Vilaine, le Conseil régional de Mopti et l'Association Ille - et - Vilaine Mopti. Elle définit les champs d'intervention spécifiquement confiés à chacun dans le cadre de cette coopération décentralisée.

Rôle de l'Association Ille-et-Vilaine Mopti :
L'AIVM a pour objectif :
- de mutualiser les expériences et les compétences,
- de financer des projets transversaux dans le domaine de l'hydraulique, du maraîchage, du soutien à la lecture dans les établissements scolaires partenaires,
- de promouvoir la formation d'animateurs référents, de présidents d'associations…
- de mobiliser, soutenir les associations maliennes, les aider à s'organiser, encourager les activités génératrices de revenus,
- de dynamiser les partenariats existants en proposant des projets communs et en faisant le lien entre les interlocuteurs maliens et français.

Équipe de la CIVM

Une équipe au service de la coopération Ille - et - Vilaine Mopti

Le Conseil général gère directement au Mali une grande partie de sa coopération décentralisée avec la région de Mopti. Une équipe de 9 salariés maliens plus un gardien est spécifiquement en charge de la mise en œuvre de cette coopération entre le Conseil général et le Conseil régional de Mopti. Elle est basée dans les locaux du Conseil régional de Mopti et est dénommée ***Coopération Ille – et – Vilaine Mopti*** **(CIVM)**.

L'équipe est coordonée par **Amadou Dicko**.
Un Chargé des partenariats, **Lamine Dembélé** est mis à disposition de l'Association Ille - et - Vilaine Mopti (AIVM) au sein de la Coopération Ille – et - Vilaine Mopti afin de mettre en œuvre les projets de l'AIVM et de ses adhérents. Interviennent également **Fanta Dicko** pour un mi-temps comptable, **Moumouni Koné** pour toutes les activités maraîchage, **Hamadoun Tamboura** pour le soutien aux partenariats scolaires et pour la formation des divers comités de gestion. Le chauffeur **Mamadou Sagara** les accompagne régulièrement dans leurs missions.
Modibo Coulibaly, **Mansa Koné** et **Karim Coulibaly** suivent les projets définis entre le Conseil général et le Conseil régional de Mopti, à savoir, respectivement : la filière lait, les périmètres irrigués villageois et le système d'information géographique. Ils sont appuyés par Fanta Dicko sur la comptabilité, Hamadoun Tamboura sur la formation des groupements, Moumouni Koné sur les productions agricoles de la ferme laitière et Mamadou Sagara en tant que chauffeur et pour l'entretien mécanique.

Filière lait

La réalité est souvent paradoxale. Le Mali, avec près de 9 millions de vaches pour 14 millions d'habitants, pourrait produire assez de lait pour toute sa population. Et pourtant, il importe entre 50% et 80% de sa consommation, principalement sous forme de lait en poudre provenant de la France et de l'Union européenne. En 2008, le gouvernement malien a donc lancé un programme de développement et de valorisation de la production laitière, le Prodevalait. L'initiative a séduit le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et le Conseil régional de Mopti. Les deux collectivités se sont ainsi engagées dès 2010 dans un projet de construction d'un centre de démonstration et de formation des éleveurs (ferme école) consacré à la filière laitière.

Les vaches de la ferme de la coopération

La construction de la ferme et du centre de formation a été effectuée en respectant l'architecture et les matériaux locaux. La ferme étant isolée, ses besoins énergétiques sont pourvus par des panneaux solaires et un biodigesteur.

Le programme de formation du centre comporte 15 thèmes (production de fourrage, traite, hygiène, ethnologie des espèces, alimentation, transformation du lait, etc....) à destination des éleveurs et des techniciens d'élevage. Chaque module de formation comporte des phases théoriques et pratiques. La formule connait un succès. Depuis 2012, ce sont 300 éleveurs et techniciens d'élevage, venant de 27 villages différents, qui ont été formés. Une première évaluation de l'impact des formations a été réalisée, confirmant l'importance du centre de formation pour les acteurs locaux.

La ferme école est à la fois un support pour les formations et un site d'expérimentation pour améliorer les pratiques d'élevage. Pour cela, elle dispose d'un cheptel d'une quinzaine de têtes (races locales croisées avec la Montbeliarde permettant de produire du lait dont une partie est vendue et l'autre est transformée sur place dans le cadre des formations .. La ferme dispose également de 8 hectares pour la production de fourrages.

Le projet associe de nombreux partenaires impliqués dans le développement de la filière laitière sur la région de Mopti. Ainsi, une convention de partenariat a été établie avec le Prodevalait pour favoriser le développement de l'insémination artificielle. Ce programme commencé en 2013, avec 90 inséminations, va concerner en 2014, 50 éleveurs pour 150 vaches inséminées.

Le renforcement de la filière laitière passe aussi par le soutien à la structuration des organisations professionnelles. La coopération accompagne la fédération d'éleveurs Suudu Baba (qui compte 400 membres) par de la formation mais aussi la construction de points de collecte du lait pour permettre aux éleveurs des zones enclavées de pouvoir également vendre leur lait. La coopération soutient d'autres actions en direction des Organisations Paysannes, comme les échanges sud-sud (rencontre avec l'Union des Mini-laiteries du Burkina-Faso à Ouagadougou), l'accès à l'insémination des vaches, le soutien à l'investissement (construction de deux points de collecte de lait et d'un kiosque pour la vente. La coopération accompagne également des associations de femmes en les formant sur la transformation du lait.

Centre de formation

TEMOIGNAGE d'un bénéficiaire - Filière lait

L'accompagnement de la Coopération Ille-et-Vilaine Mopti (CIVM) à travers la filière lait a été très bénéfique pour la fédération des éleveurs de Suudu Baaba.
D'importants investissements ont été faits par la coopération Ille-et-Vilaine Mopti pour l'essor de la fédération Suudu Baaba. Ces investissements sont, entre autres, la construction d'un centre de collecte équipé de pasteurisateur à Dakawomina et d'un point de collecte à Gnimitongon, en plus d'un accompagnement de nos éleveurs par le suivi des formations menées à la ferme école de Danna.
Le tout dernier appui a été un kiosque de vente bien élaboré à l'image des kiosques de Bamako.
L'impact de ces réalisations et de cet accompagnement a permis entre autres :

Pour la collecte : de 2007 à 2010, les quantités moyennes collectées étaient de 250 à 300 litres par jour. Grâce à l'accompagnement de la CIVM par le centre de formation et le point de collecte, les quantités de lait collecté sont passées de 300 à 1300 litres par jour de 2010 à 2014.

Pour la transformation : de 2007 à 2010, nos capacités de transformation étaient de 600 litres par jour, nous avons connu une véritable augmentation entre 2010 et 2014 passant à 1600 litres par jour grâce à l'équipement fourni par la CIVM et autres partenaires.

Pour la commercialisation : Suudu-baaba disposait de 3 points de vente en 2010 puis 7 points de vente en 2014 (Mopti, village CAN, laiterie, marché de Sévaré, Barbé, gare routière, Kiosque CIVM à Socoura).
Le nombre des producteurs membres a atteint 750 éleveurs en 2014 grâce à l'accompagnement de la filière lait de la CIVM par les formations dans le domaine de l'élevage et de l'insémination artificielle.

Amadou BOLY - éleveur, membre de la coopérative Suudu Baaba

Périmètres irrigués villageois

Les périmètres irrigués villageois (PIV) sont des zones de culture de riz desservies par un réseau de canaux d'irrigation.

Les périmètres irrigués villageois (PIV) sont des zones de culture de riz desservies par un réseau de canaux d'irrigation.

La coopération accompagne les comités de gestion de PIV dans l'entretien des canaux d'irrigation, l'achat des semences de riz, l'équipement en motopompes pour l'irrigation des périmètres, l'amélioration des techniques de culture, la gouvernance des comités de gestion.

Depuis de nombreuses années, la coopération finance la réhabilitation de PIV afin d'améliorer la sécurité alimentaire de centaines de familles. A titre d'exemple, les 6 PIV réhabilités entre 2008 et 2011, concernent 620 exploitants, membres des coopératives, soit 8 000 personnes bénéficiaires directes. Pour cela, 5 070 mètres linéaires de canaux d'irrigation ont été rénovés et la superficie totale irriguée est de 165 hectares.

Formation à la culture du riz

TEMOIGNAGE d'une bénéficiaire

Je suis membre exploitante du Périmètre Irrigué Villageois de Konna. Comme les autres femmes membres, je dispose d'une superficie de 0,25 hectare que j'exploite avec les membres de ma famille depuis près de cinq ans. Sur cette superficie, je produis 17 à 20 sacs de riz destinés à l'alimentation de ma famille.
L'exploitation d'une parcelle de riz est difficile et coûteuse. Mais qu'à cela ne tienne, je dépense environ 70 000 FCFA (=107€) pour la redevance d'eau, l'achat de l'engrais, les travaux de labour, de repiquage, de désherbage et la récolte. Certains travaux qui ne nécessitent pas de la main d'œuvre extérieure (entretien de la parcelle) sont réalisés par mes enfants. A cela il faut ajouter les dépenses liées au déplacement pour se rendre au périmètre.
Toutes les dépenses sont notées dans un cahier.
Ainsi la production de riz permet de satisfaire les besoins alimentaires de l'année de ma famille composée de 10 personnes.
Auparavant, j'exploitais une parcelle de mil dont la production à elle seule ne suffisait pas à ma famille toute l'année. Je devais donc acheter le complément de céréales au marché.
J'affirme que ces réalisations ont, non seulement permis aux femmes d'avoir accès à la terre cultivable, mais aussi de booster la production, d'améliorer et de diversifier l'alimentation des familles bénéficiaires.

Propos recueillis auprès de Mme TOURE Aïssata DIA

Maraîchage

De 2001 à nos jours l'AIVM et ses structures adhérentes ont concentré une grande partie de leurs efforts au développement du maraîchage sur la région de Mopti :

- *mise en place de périmètres maraîchers avec clôtures et puits pour des groupements villageois.*
- *formation des bénéficiaires en techniques de production et de transformation des produits maraîchers*
- *formation de ces mêmes bénéficiaires en gestion et en gouvernance locale* leur permettant de gérer leur activité économique et de travailler collectivement

Toutes ces actions sont consolidées par un suivi régulier d'un ingénieur agronome de l'AIVM et d'un technicien agronome d'Agro Sans Frontière Bretagne (ASF).

Aujourd'hui une vingtaine de groupements sont autonomes. Mais quelques difficultés existent toujours et nécessitent un appui. Les principaux problèmes auxquels les bénéficiaires sont confrontés sont :

- La difficulté pour la conservation des produits maraîchers.
- L'insuffisance de gouvernance.
- L'insuffisance de semences de qualité et les coûts d'acquisition

Pour pallier cette dernière difficulté, un projet de création d'une ferme semencière sur la région de Mopti est en réflexion.

Moumouni KONE
Technicien de la Coopération Ille - et - Vilaine Mopti
et d'Agro Sans Frontière

Formation en technique maraîchère sur le terrain
assurée par Moumouni Koné, technicien agronome d'ASF

Les résultats obtenus grâce aux actions des adhérents de l'AIVM :

- 49 périmètres maraîchers d'une surface totale de 60 hectares constitués de puits et entourés de clôture qui protègent les cultures des animaux en divagation,
- près de 4000 femmes et 500 hommes qui ont un complément de revenu grâce à cette activité maraîchère,
- une disponibilité de produits maraîchers diversifiés sur le territoire,
- une alimentation plus équilibrée des habitants de la région.

Jardin maraîcher sur la région de Mopti

TEMOIGNAGE d'une bénéficiaire

Chaque femme du village a eu un lopin de terre par tirage au sort, nous sommes 96 familles à bénéficier de ce jardin. Nous avons reçu des semences de tomate, échalote, gombo, chou, piment et salade. Des femmes du village à côté nous ont aussi donné des semences de leur jardin.

Quand le puits a été creusé, nous avons reçu du matériel : pioches, arrosoirs, houes. Nous avons suivi une formation aux techniques de maraîchage, la plupart d'entre-nous n'avait jamais travaillé au jardin. Nous commençons le travail du jardin par la préparation des pépinières quand démarre la décrue.

En même temps que le projet du jardin, l'Apalef a financé l'achat d'un moulin à mil qui nous permet de gagner du temps et de nous consacrer au travail du jardin. La récolte du jardin nous sert à la préparation de la sauce. Certaines d'entre-nous vendent leurs produits sur le marché de Fatoma.
Ce qui est difficile pour nous, c'est le puisage de l'eau et l'entretien de la clôture.

Propos recueillis auprès d'Aya Silla de Tiabolly, commune de Fatoma

Les structures adhérentes à l'AIVM ayant des actions dans cette thématique : *Aider et connaitre, Agro Sans Frontière, Association Rennes Plateau Dogon, Coote à côte, Le Rheu Fatoma, Les amis de Tougoumé, Pacé Konna, Pain contre la faim, Romillé Solidarité, St Gilles Solidarité, Vitré Djenné, Ossébougou, Déotagacité, MFR, Thorigné—Mali, AFDI, Bédée Sampara, Teria*

Appui au Conseil régional de Mopti et à la société civile

La Coopération Ille-et-Vilaine Mopti participe au renforcement des compétences du Conseil régional de Mopti et de la société civile de la région.

LA FORMATION DES ELUS ET DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Dans le cadre de la décentralisation, la coopération soutient le développement des compétences des élus et des agents du Conseil régional de Mopti, ainsi que des outils de pilotage des politiques publiques.

- Le Conseil régional de Mopti dispose d'un plan de formation, soutenu par la coopération. Ce plan de formation est actualisé chaque année en fonction des besoins des élus et des agents.
- Parmi les outils de pilotage des politiques publiques, la coopération a participé à l'élaboration du Plan de Développement Economique Social et Culturel et du Schéma de développement touristique de la Région de Mopti.

LA MISE EN PLACE D UN SYSTEME D INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG)

La coopération a mis en place à partir de 2009 un SIG afin de permettre à la Région d'élaborer des cartes et constituer des bases de données pour mieux piloter ses différentes politiques. Un ingénieur a ainsi été recruté par la coopération, formé et équipé du matériel nécessaire pour pouvoir aujourd'hui acquérir des données et réaliser de nombreuses cartes utiles pour le Conseil régional de Mopti mais aussi pour les collectivités territoriales et d'autres acteurs de développement. Les thématiques concernées sont très diversifiées (eau, éducation, services de santé, agriculture, élevage…). Cet agent est accompagné par un spécialiste du Département pour améliorer les outils et les savoirs-faires. Les usages du SIG se développent aussi dans les cercles de la région de Mopti.

LE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

La coopération a réalisé en 2013 et 2014 un nouveau schéma régional pour développer la production d'énergie solaire (pour équiper les centres de santé, les écoles, etc.) et la méthanisation à la ferme (production de biogaz à partir des déjections animales). La mise en œuvre de ce programme est donc envisagée à partir de 2015, après avoir démarché les différents bailleurs de fonds intervenant au Mali.

LA FORMATION, LE MAITRE MOT AUSSI POUR LA SOCIETE CIVILE

La coopération appuie aussi la société civile par des actions au niveau des éleveurs, des maraîchers, des organisations paysannes, des périmètres irrigués villageois et des puits. Pour garantir la pérennité des actions de ces acteurs, il est nécessaire de renforcer leurs compétences en organisant des formations dans les domaines de la gouvernance et de la gestion financière, mais aussi par un accompagnement régulier pour améliorer les techniques de culture et d'élevage.

Appuyer un tourisme durable en région de Mopti

Le tourisme durable est un axe de coopération qui est suspendu depuis 2011, au regard du contexte politique malien, mais les autorités régionales souhaitent un redémarrage dès que la situation le permettra. Entre 2007 et 2011, des actions de réhabilitation du patrimoine architectural et un schéma de développement touristique de la région ont été réalisés, à partir d'un diagnostic participatif qui a mobilisé tous les acteurs locaux concernés.

Le pays Dogon, connu depuis les célèbres expéditions de l'ethnologue Marcel Griaule, est un lieu très singulier et le plus visité du Mali. Mais c'est aussi une région aride où les conditions de vie sont difficiles. Le tourisme constitue alors un important levier de développement. Les sites du Plateau et de la falaise Dogon sont classés patrimoine mondial de l'UNESCO. La coopération Ille-et-Vilaine Mopti porte un projet de sauvegarde et de conservation du patrimoine architectural et culturel en Pays Dogon.

A la demande de la population locale, la coopération a entre pris en 2007 la rénovation de la Gin'na du Hogon « Maison du chef traditionnel dogon» à Endé (village situé dans la falaise de Bandiagara). A partir de 2008, la population s'approprie le projet, met en place un comité chargé de percevoir les taxes de visites touristiques et poursuit d'autres rénovations avec le soutien de la coopération.

En complément de ces actions, la coopération finance des formations pour les guides et les entrepreneurs touristiques.

Cet axe est vital pour la population et nous espérons bien évidemment que dans des délais courts, les touristes puissent revenir dans cette très belle région.

TEMOIGNAGE d'un bénéficiaire SIG

Les cartes ont un apport capital pour nos activités au niveau de la Direction Régionale de la Production et de l'Industrie Animale (DRPIA). Les cartes des pâturages réalisées et remises par le Conseil régional de Mopti constituent un outil de travail pour nous. Elles nous permettent de visualiser les pâturages et de discuter avec nos partenaires sur les projets à mettre en place. C'est un outil de planification, d'information et de sensibilisation pour nous. Au niveau du service de l'élevage nous sommes très satisfaits et demandons la production des cartes des pâturages jusqu'au niveau des communes.

Magadougou CAMARA, Chargé de planification et de l'aménagement des espaces pastoraux (DRPIA)

Réunion technique du SIG

TEMOIGNAGE d'un bénéficiaire SIG

La création du SIG (Système d'Information Géographique) régional a été une bouffée d'oxygène pour nous les collectivités, nos services techniques et nos partenaires au développement. Avant, nos documents souffraient de manque du cartes et on avait du mal à gérer des discussions lors des planifications de nos activités par faute de support adéquat (cartes) pour prendre des décisions sur les actions programmées. Même pour une simple carte administrative, il fallait chercher hors de la région. Grâce à la coopération, nous avons notre SIG régional et tous les problèmes liés aux cartes sont résolus. En 2012, l'ensemble des Cercles ont ainsi été dotés de leurs cartes administratives grand format par la cellule SIG et nous pensons que bientôt les communes de la région auront leurs cartes aussi.

Oumar DIN , Président Conseil de cercle Koro

Remise d'une carte au Président du Conseil de Cercle de Koro

L'importance du renforcement des compétences et de l'appropriation des projets par les bénéficiaires

On dit que ***« l'eau c'est la vie »***. mais une eau non potable peut être plus redoutable encore car elle peut mettre en péril en quelques secondes la vie de plusieurs milliers de personnes.

L'objectif principal c'est d'offrir aux populations une bonne qualité de vie à travers de l'eau de qualité et en quantité. Les populations bénéficiaires sont associées depuis la conception des projets et occupent une place centrale dans la préservation de la qualité hygiénique de l'eau et de la gestion des ouvrages. Ainsi, elles s'approprient le projet.

Chaque puits est équipé d'une surface de lavage et des abreuvoirs d'animaux séparés de l'ouvrage principal par un mur de clôture. Au niveau de chaque point d'eau (puits à grand diamètre), un comité de gestion de neuf membres (dont cinq femmes) est mis en place.

Ce comité, après des formations que nous mettons en oeuvre, est chargé de créer l'entente, la cohésion sociale, la solidarité, l'entraide entre les usagers d'une part et d'autre part d'assurer la propreté et l'entretien de l'ouvrage ainsi que le maintien de la salubrité dans le village.

Ces comités sont dotés d'un kit d'assainissement et de produits désinfectants. Une caisse est constituée par le village afin de renouveler ce kit. Toujours pour veiller sur la qualité de l'eau, un partenariat avec le service de l'hydraulique et d'hygiène de l'eau est tissé. Il nous permet de procéder à des prélèvements qui sont soumis à une analyse afin de prévenir d'éventuelles contaminations.

Témoignage d'Ibrahim Kontao
interlocuteur malien du partenariat Djenné/ Vitré

Formation d'un comité de gestion d'un puits

Hydraulique villageoise

Des puits sont construits sur toute la région de Mopti afin de pallier le manque de point d'eau potable dans la région.
L'association Ille - et - Vilaine Mopti fait notamment appel au dispositif de la loi Oudin Santini* afin de financer ces constructions. Une dizaine de puits sont ainsi construits tous les ans soit plus de 300 puits depuis le début de la coopération.

Exemple de projet d'adduction d'eau

L'installation d'un château d'eau équipé d'une pompe solaire et trois bornes fontaines a été effectuée en 2011 à Diangassagou sur une profondeur de 63 m pour le forage . Le système est supervisé par un comité de gestion composé de deux hommes et trois femmes .

Il y a une borne fontaine à l'école pour les élèves, le personnel enseignant et les femmes qui préparent les repas pour la cantine scolaire à tour de rôle .

Une autre borne sur la place du village est gérée par une femme (fontainière) qui fait partie du comité de gestion et qui habite tout près de la borne. La vente d'eau se fait à 5 fcfa le bidon pour la population de Diangassagou (2000 habitants) et même pour les gens de passage pour leur consommation .

La dernière borne est branchée directement au centre de santé dans la salle de soins du dispensaire pour les soins et pour le nettoyage du matériel pour les infirmiers et l'aide soignant, et une dans la salle d'accouchement pour les matrones, les femmes et autres patients. Ceci a aussi permis de changer les conditions de travail du personnel de santé en facilitant la corvée d'eau dans les puits après chaque accouchement pour les lessives.

Maliki Minta
interlocuteur malien du partenariat franco-malien Diangassagou/ St Gilles

Une borne fontaine à Diangassagou

Le nouveau puits d'Ouro Neima ,
village de la commune de Kounary

TEMOIGNAGE d'un bénéficiaire

La construction du puits au village a duré un mois. C'est le maire de la commune de Kounary de laquelle dépend le village d'Ouro Neima qui a déposé une demande à la CIVM. Avant de démarrer les travaux, différentes rencontres ont eu lieu directement sur place avec les hommes, les femmes et les jeunes pour vérifier les besoins en eau du village, définir le lieu d'implantation du puits en fonction de la qualité de l'eau et pour informer des conditions de réalisation et les tâches nécessaires liées à la construction du puits et à l'hébergement des puisatiers. Avant la construction du « puits moderne » nous avions un puits creusé directement dans la terre, sans protection. L'eau est maintenant plus claire, la margelle et le couvercle permettent de garantir la propreté des lieux. Avec l'aide des sages du village, nous avons constitué un comité de gestion et avons reçu une formation sur le traitement de l'eau. Nous nous sommes engagés pour que l'ouvrage soit bien entretenu.

Propos recueillis auprès du chef de village

**Cette loi autorise les services publics de distribution d'eau français à consacrer jusqu'à 1% de leur budget pour financer des projets de développement dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Plusieurs syndicats d'Ille - et - Vilaine se sont mobilisés; voir p.15.*

Les structures adhérentes à l'AIVM ayant des actions dans cette thématique : *Aider et connaitre, Association Rennes Plateau Dogon, Pain contre la faim, St Gilles Solidarité, Téria.*

Education/ Formation

Dans un pays où le taux d'alphabétisation des adultes est de 33% et le taux de scolarisation, en région de Mopti, inférieur à 50%, des efforts importants restent à faire.

Un appui est apporté aux établissements scolaires maliens afin d'assurer la promotion de la lecture.

Les partenariats scolaires franco-maliens sont encouragés et soutenus dans leurs activités de découverte mutuelle.

APPUI A LA LECTURE AU MALI

Les activités éducatives au Mali sont menées en partenariat avec l'Association des Jeunes Lecteurs de Mopti - AJLM. Cette association de jeunes bénévoles intervient dans les établissements maliens du réseau afin d'inciter les élèves à lire en français de façon ludique. Une fête des lecteurs est organisée tous les ans, évènement lors duquel des groupes d'élèves s'affrontent sous forme de sketchs et poèmes...

Des dotations en livres, manuels et fournitures scolaires sont également organisées avec la participation des établissements scolaires et assocations françaises afin de pallier les besoins non couverts. Des tables - bancs ou construction d'écoles sont parfois financés pour favoriser la scolarisation des enfants.

Elève recevant du courrier de la part d'un élève français grâce à la correspondance franco-malienne

PARTENARIATS ET ECHANGES SCOLAIRES FRANCO MALIENS

Une dizaine de partenariats scolaires franco-maliens existent. Ces établissements scolaires entretiennent des liens parfois depuis les origines de la coopération.

Les élèves français sont ainsi appelés à se mobiliser pour financer des projets au Mali par le biais d'activités de collecte d'argent : course parrainée, vente d'artisanat malien ou de pains au chocolat.

Ces dons récoltés permettent de financer des cours de soutien scolaire, la création de salles informatiques au sein des établissements maliens ou encore d'un jardin maraîcher scolaire avec un puits…

Les traditionnels échanges de courriers pour découvrir la culture de l'autre sont également développés par la plupart des partenariats scolaires. Ils sont parfois agrémentés par des photos sur des thèmes choisis tel que les tresses au Mali, les plantes, les animaux… Certaines activités réalisées, comme par exemple des mises en scène de pièce de théâtre, sont filmées puis envoyées au partenaire pour faire découvrir le quotidien d'un élève dans ce pays lointain.

Exemple de charade utilisée par l'AJLM lors de ses interventions

Mon 1er est un insecte nuisible
Mon 2nd est un pronom possessif
Mon tout facilite la respiration.
Qui suis—je ?

Réponse : poumon

Exemples de devinettes utilisées par l'AJLM lors de ses interventions

Elle va d'une ville à l'autre sans jamais se déplacer.
Qu'est-ce?

Réponse : la route

Il m'enseigne mais il ne parle pas.
Qui est-ce?

Réponse : le livre

je suis *(être)* ce que je suis *(être)* mais je ne suis *(être)* pas ce que je suis *(suivre)* car si j'étais ce que je suis *(suivre)*, je ne serais pas ce que je suis *(être)*.

Réponse : le berger

Echange de courriers scolaires sur des thèmes prédéfinis

Classe d'un collège malien partenaire

Les structures adhérentes à l'AIVM ayant des actions dans cette thématique : *Agro Sans Frontière, Aider et connaitre, Association Rennes Plateau Dogon, Association des Maisons Familiales Rurales, Bédée Sampara, Coote à côte, L'Hermitage (commune), Le Rheu Fatoma, Les amis de Tougoumé, Pain contre la faim, Romillé Solidarité, St Gilles Solidarité, Teria, Thorigné Mali, Togouna, Vitré Djenné , Déotagacité, Ossébougou, Pacé Konna, Ecoles primaires : Le Plessis Châteaubourg, Primaire de Miniac sous Bécherel, Arc en ciel de Crévin, Collèges : Georges Brassens du Rheu, Anne de Bretagne de Rennes, Notre Dame de St Méen Le Grand, Françoise Dolto de Pacé, St Joseph de Martigné Ferchaud, Pierre Brossolette de Bruz, Pierre Olivier Malherbe de Châteaubourg, Angèle Vannier de St Brice en Coglès, Fontenay de Chartres de Bretagne.*

TEMOIGNAGE

Parcours d'un ingénieur agronome fruit de la coopération Ille - et - Vilaine - Région de Mopti

J'ai été élevé dans une famille de 19 personnes chez mon grand-père à Mopti. J'ai fait partie des privilégiés de la famille qui sont entrés au second cycle de Mopti, jumelé à l'époque avec le Collège de Chartres de Bretagne.
A chaque rentrée scolaire, notre établissement recevait des fournitures de la part du collège de Chartres et les échanges fructueux nous permettaient de nous découvrir mutuellement, les modes de vie, les conditions d'études.
En 9ème année, mon grand-père n'ayant pas les moyens, m'avait demandé d'abandonner l'école, il ne pouvait pas subvenir aux besoins de la famille et prendre en charge mes frais de scolarité.
Finalement, les élèves du collège de Chartres ont pu récolter des fonds permettant d'acheter des fournitures scolaires pour notre établissement. Le Directeur de l'école m'a donc appelé pour me demander de reprendre les cours et m'a remis un lot de fournitures. Ce jour-là, grande fut ma joie de reprendre les cours, je savais que mon avenir en dépendait. Depuis, je me rends compte de la portée et de tout l'intérêt des partenariats scolaires. Sans l'arrivée de ces fournitures, j'étais en train d'abandonner l'école. J'ai réussi à passer les examens de fin d'Etude Fondamentale avec la mention Bien.

J'ai ensuite été orienté au lycée Public de Sévaré, à 14 km de Mopti, j'y allais en stop tous les jours. Le Conseil général d'Ille - et - Vilaine a mis à notre disposition un bus de ramassage scolaire.
Sans ce bus, me rendre au lycée tous les jours aurait été pratiquement impossible.
Huit ans plus tard, j'obtins mon diplôme d'ingénieur, option Agronomie à l'IPR IFRA de Katibougou, Mention bien.
Grâce à la coopération Ille - et - Vilaine Mopti, j'ai aujourd'hui un emploi qui me permet de vivre et de subvenir aux besoins de ma famille.

Lamine Dembélé, salarié de la coopération Ille - et - Vilaine Mopti, en charge de la mise en œuvre et du suivi des projets de l'AIVM et de ses adhérents.

Sensibilisation d'une classe brétilienne : Lamine assure aujourd'hui la transmission des valeurs du partenariat Ille - et - Vilaine Mopti

Texte de slam

rédigé par une élève lors de l'atelier slam «Mali», organisé en 2011 entre 4 collèges brétiliens du réseau

Si aujourd'hui j'écris ces mots
C'est parce que d'autres endurent des maux
De maladies, de pauvreté
je voudrais une égalité
entre le Mali et ici !

Mais que changera ton avis ?
Ta lettre n'arrivera pas
A délivrer qui que ce soit

Peut être, mais je veux essayer
Je veux montrer au monde entier
que les gens sont d'accord
L'Afrique nous donne bien plus que l'Or

J'ai déjà écrit une lettre
et j'espérais de tout mon être
Qu'un jour elle serait lue
Par son destinataire barbu
Oui j'écrivais à dieu, Allah, Yavhé,
Ou je ne sais trop qui
Je lui disais à lui aussi
Que nous avions bien du souci

J'ai collé la lettre au ballon
Qui portait tous mes espoirs
J'ai retrouvé la vieille carcasse
Au beau milieu de ma terrasse

Les anges n'ayant pas écouté
je me suis donc alors tournée
Vers les restes d'humanité
Qu'il y a dans tous les coeurs brisés
Je veux essayer, tout tenter !

Oui on en voit l'utilité
Allons dans le monde déverser
Tout plein de solidarité

JADE

Journée slam avec 4 collèges brétiliens, animée par Slam Connexion

Education Au Développement

Différentes manifestations d ' éducation au développement et à la citoyenneté internationale sont organisées en Ille - et - Vilaine par les acteurs de la coopération comme par exemple :

- une journée de conférence et d 'échanges en présence du Président de la région de Mopti pour informer sur la situation sécuritaire au Mali et l 'impact sur les actions en cours; journée organisée par le Conseil général d' Ille - et - Vilaine et la ville de Rennes, en collaboration avec l 'AIVM et l 'Association de Coopération Rennes Plateau Dogon (l' AJCRPD) ainsi que les associations de Maliens du territoire et rassemblant les partenaires français de la région de Mopti.
- les courses parrainées des établissements scolaires, assorties de temps de sensibilisation dans les classes.
- des outils telle que la Malle pédagogique « Mali » créée par l 'AIVM et l 'AJCRPD qui servent à animer des séances de découverte du Mali et de la culture malienne.

Mobilisation des Maliens d'Ille - et - Vilaine et des Brétiliens pour apporter leur soutien lors du conflit de 2012

La nécessité de l 'échange et de la sensibilisation

La guerre qu'a subi le Mali ces dernières années a mis en évidence deux phénomènes qui peuvent apparaître contradictoires :
Nous nous sommes aperçus, nous, bénévoles français, que des projets de développement continuaient à être initiés sans le déplacement des bénévoles français sur place, prouvant, de ce point de vue, que nous n'étions pas indispensables.

Cependant, avec le temps, il s'est avéré que nous nous manquions et que nous aspirions à nous revoir.

Si chacun peut mener ses actions de son côté, nous sommes persuadés que rien ne vaut la rencontre, le contact, l'amitié pour construire un projet commun et que si l'interventionnisme est vain, la concertation, le dialogue sur le terrain donnent de la force à l'action et nourrissent la réflexion au retour en Ille - et - Vilaine.

Alain Diulein, bénévole d'une association adhérente de l'AIVM

L 'association AVEC a organisé des chantiers de jeunes au Mali tous les étés entre 1992 et 2009

PAIN CONTRE LA FAIM
ou « comment conciler activité économique, développement durable, lien social et éducation au développement pour financer des projets au Mali »

Pain contre la faim, depuis sa création en 1985, s 'est donné comme objectif de venir en aide aux pays en voie de développement, par la collecte du pain rassis, sa transformation en chapelure vendue pour l 'alimentation animale. Les fonds recueillis permettent de financer des projets au Mali essentiellement dans le domaine de l 'accès à l 'eau potable.

L 'association compte environ 280 bénévoles, tous retraités, qui consacrent quelques heures par semaine aux activités de l 'association :
- La collecte du pain, dans le département d 'Ille - et - Vilaine. Des équipes sillonnent le département pour recueillir le pain dans les boulangeries,e les établissements scolaires, les restaurants collectifs…,
- Le tri du pain,
- la transformation du pain en chapelure et sa vente pour l 'alimentation animale.

En parallèle, des actions d 'éducation au développement sont menées par les bénévoles de l 'association dans les établissements scolaires qui en font la demande pour leur expliquer l 'intérêt de la démarche de récupération du pain ainsi que l 'importance de l ' eau au Mali.

Transformation du pain par des bénévoles dans un local de Pain contre la faim à Rennes

Activités Génératrices de Revenus

La coopération Ille-et-Vilaine Mopti agit pour un développement durable et intégré de ses actions.
Ainsi la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'appui institutionnel, l'appui à la société civile, l'éco-tourisme ont pour objectif de **permettre aux acteurs locaux de maîtriser leur développement en créant de la richesse locale**, pour améliorer leur sécurité alimentaire et leurs conditions de vie.

Les comités de gestion des **périmètres irrigués villageois** (PIV) sont accompagnés pour une gestion durable de leurs périmètres, et l'amélioration des techniques de culture. Les récoltes répondent aux besoins annuels des familles, leur apportent un revenu supplémentaire et une cotisation à la gestion du PIV.
L'investissement de départ pour la mise en place de **périmètres maraîchers**, l'amélioration des techniques et les formations en gestion de comptes et gouvernance associative permettent à 4000 maraîchères de développer une activité génératrice de revenu.
Les petits **éleveurs de bovins** sont accompagnés pour améliorer la gestion de leur cheptel, afin d'augmenter la production de lait et améliorer la qualité de celui-ci. Les éleveurs triplent leurs productions en trois ans et se procurent des revenus supplémentaires.
Ces activités ont pour finalité de dépasser l'autosuffisance familiale et favoriser un développement économique local, en soutenant la structuration des filières locales (cf. p.6 : Témoignage bénéficiaire – Filière lait).

Du **microcrédit** est également mis en place sur certains projets pour permettre l'accès au prêt des bénéficiaires qui, bien souvent, n'ont pas de trésorerie.

Appui de la production et vente de textile en coton bio

L'Association Pour la Promotion de l'Artisanat Textile (APPAT) est basée à Sévaré. Elle a été créée et est dirigée par Elie Dolo, ancien professeur de l'Enseignement Technique de Bamako. Cette structure a pour objectif la formation et l'apprentissage des méthodes de tissage et de confection à partir de coton biologique malien. Elle donne une ouverture professionnelle aux jeunes issus de milieux modestes ou en difficulté sociale, mères célibataires notamment. Depuis sa création en 2003, elle a formé plusieurs dizaines de jeunes à ces métiers. A l'issue de leur formation d'une durée minimum de 6 mois, les jeunes doivent trouver du travail. La principale difficulté se situe au niveau de la commercialisation car les ventes de tissus d'ameublement et de vêtements permettent au centre de fonctionner et de poursuivre les formations au profit des jeunes. La clientèle malienne ou africaine est peu importante et la recherche de partenaires étrangers est une piste à privilégier. Pour le moment, il existe un débouché vers la Norvège par le canal d'une association, mais il est insuffisant pour assurer l'écoulement de la fabrication.
L'AIVM a appuyé inancièrement l'association en 2009 en partenariat avec le Ministère de l'immigration et favorise régulièrement la commercialisation de sa production lors des manifestations qu'elle organise.

Création de set de table en bogolan dans le local d'APPAT

TEMOIGNAGE d'une bénéficiaire de microcrédit

L'association Teria de Chartres de Bretagne appuie depuis deux ans la mise en place d'un système de micro crédit au profit des femmes du village de Tendely dans la commune rurale de Koporo Na, cercle de Koro

L'acquisition de cet argent m'a permis de relancer mon activité de vente de condiments. Je suis veuve avec quatre enfants à charge. J'étais sans argent il y a quelques mois, et grâce à l'acquisition de ce fond, j'ai repris mon commerce de vente de condiments sur les différents marchés de la commune.
Cela m'a permis de faire face aux dépenses de mes enfants et de moi-même grâce aux bénéfices que je gagne. Cette année, à la rentrée scolaire, j'ai pu habiller mes deux filles et mon garçon et leur acheter des fournitures scolaires.
L'activité de vente de condiments est rentable, puisque pour préparer une sauce il faut forcement des condiments. Et elle nous a permis d'améliorer la qualité de notre alimentation. J'espère dans deux ans faire fructifier mes économies afin d'augmenter mon capital et fréquenter les autres marchés des autres communes du cercle.

Propos recueillis auprès de Djeneba Togo, bénéficiaire de la première tranche de microcrédit

LES PARTENARIATS

APPUI TECHNIQUE :

Quelques associations apportent leur expertise à la coopération et à l'association Ille - et - Vilaine Mopti. Ces partenariats apportent une valeur ajoutée en terme d'expériences et de bonnes pratiques.

L'association Agro Sans Frontière (ASF)
Constituée de quelques spécialistes en agronomie, elle met à la disposition des acteurs de la coopération, un technicien agronome pour le suivi technique des projets agricoles et approvisionne la région de Mopti en semences et plants maraîchers.

Les Maisons Familiales Rurales (MFR)
Les MFR ont développé un réseau de Maisons Familiales Rurales ou Urbaines au Mali dont 6 en région de Mopti. Elles assurent la formation technique et pratique des jeunes et des moins jeunes au Mali.

L'Association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI)
Elle travaille en partenariat étroit avec l'Association des Organisations Paysannes Professionnelles - sur la région de Ségou au Mali.
L'AFDI met en place des outils de suivi précis de la production agricole qui permettent d'avoir une meilleure connaissance des résultats des projets et de leur impact.

APPUI FINANCIER :

La coopération et l'Association Ille et Vilaine Mopti sont financées par :
- des subventions du **Conseil général d'Ille et Vilaine**,
- des **dons d'adhérents et de particuliers**,
- des subventions occasionnelles du **Conseil régional de Bretagne, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de syndicats ou collectivités de distribution et de production des eaux d'Ille et Vilaine** : St Lunaire, SIE de Montauban-St Méen, Port de Roche, Lillion, Pays de Bain, Aubigné-Feins-Montreuil, Pacé-Vezin-St Gilles, Nord de Rennes, Val d'Izé, Chateaubourg, Beaufort, Le Pertre-St Cyr, Pays de Coglais, Louvigné du Désert, Antrain sur Couesnon, Chantepie-Vern, Forêt de Paimpont, Monterfil-Le Verger, Rophémel, Parigné-Landéan, SMPBR, SPIR, SYMEVAL.

Par ailleurs, les structures adhérentes de l'Association Ille - et - Vilaine Mopti sollicitent des subventions et aides financières diverses et variées afin de financer les projets réalisés au Mali dont des subventions **municipales** de : L'Hermitage, Pacé, Romillé, St Gilles, Thorigné Fouillard, Ossé, St Didier, Chartres de Bretagne, Bédée, Vitré, Le Rheu, Rennes.

Un grand merci à tous pour cette mobilisation qui permet à la coopération Ille - et - Vilaine Mopti de continuer à être aussi dynamique.

Conseil régional de Mopti

Rencontre entre groupements maraîchers

Intervention de l'AJLM dans un établissement scolaire

Ferme école de la coopération

Revue de presse

1984

L'AIDE DU CONSEIL GENERAL D'ILLE-ET-VILAINE AU MALI :

450 000 tablettes de protéines laitières vitaminées

1988

La coopération avec le Mali : décentraliser sans disperser

1989

LE PROJET DE COOPERATION "Ille-et-Vilaine-Mopti" EMPECHER DE MOURIR PUIS FAIRE VIVRE

1990

Troisième mission de « Voyage et chantier »

De jeunes puisatiers rennais dans les villages maliens

1992

Trois Maliens expliquent le tiers-monde à des lycéens

« Nous ne sommes pas des assistés »

1993

Bientôt dix ans pour l'association Ille-et-Vilaine Mopti

Un centième puits creusé au Mali

1999

Chartres-de-Bretagne

Tout un collège sur le stade

Courir pour Mopti ami

Le président du Mali aujourd'hui à Rennes

Konaré: «Notre coopération est efficace»

Visite du Président Alpha Oumar Konaré à Rennes le 1er octobre 1999

Extrait de l'intervention du Président malien M. Konaré et M. Charles Josselin, Ministre de la coopération, à propos de la coopération Ille - et - Vilaine Mopti :

Président Konaré:
« les valeurs de solidarité se fortifient non pas dans une assistance à sens unique mais dans l'échange fécond entre ceux qui ont décidé de cheminer ensemble »

Charles Josselin, Ministre de la coopération :
« … la coopération ne saurait se réduire aux seules relations entre Etats. Il faut aussi des relations de territoires à territoires, d'élus à élus, de groupes d'hommes et de femmes, d'enfants, de groupes de paysans qui donnent de la chair à nos relations : qui introduisent aussi l'écoute et la compréhension de l'autre… l'implication de la société civile est une nécessité! »

2000

Nouvel élan à l'association Ille-et-Vilaine-Mopti pour les années 2000

« Vous nous aidez, vous vous aidez »

2001

La Mission de la Coopération Non Gouvernementale du Ministère des Affaires Etrangères a bien voulu nous indiquer qu'elle considérait votre collectivité locale comme l'une des plus actives dans la coopération décentralisée internationale de notre pays.

Paris, le 30 janvier 2001

Jean Louis BIANCO
Le Président
Haut Conseil
de la Coopération Internationale

L'association Ille-et-Vilaine-Mopti (AIVM) fait le point

Africaniser le co-développement

2007

Avec Mopti, projets pour un tourisme durable

2012

Chartres-de-Bretagne

Une soirée-débat pour ne pas oublier le Mali, vendredi

Une marche solidaire en soutien au peuple malien

Châteaubourg

Le volontaire malien sensibilise les écoliers

2013

Mali…

Regards croisés d'ici et de là-bas

Entre témoignages de guerre et messages d'espoir

Association Ille et Vilaine Mopti
15 rue martenot à Rennes - France
aivm35@yahoo.fr - 02.99.14.39.47
www.aivmcoopdec.org